

1.700 familles déchirées ont eu recours à eux

Depuis 20 ans, l'ASBL « Autrement » tente de rapprocher des parents séparés de leurs enfants

Ce vendredi, l'ASBL Autrement fêtait ses 20 ans. Depuis 1996, l'espace rencontre namurois, dont le président fondateur est l'échevin Tanguy Auspert, a permis d'aider des familles déchirées par un divorce ou d'autres faits de vie dramatiques.

1772. C'est le nombre de familles qui ont depuis 1996 recouru aux services de l'ASBL « Autrement » située à Salzinnes. Bien souvent à la demande de la justice, l'ASBL tente de rétablir, au sein de son espace rencontre, une relation saine entre un enfant et un parent qui en a perdu la garde...

« Les histoires qui arrivent ici se passent toujours dans le cadre d'une séparation », explique Laura Joachim, coordinatrice de l'ASBL. « Parfois parce qu'il y a un conflit entre deux parents, qui se séparent ou divorcent. Parfois parce qu'un des deux parents ne peut pas s'occuper de l'enfant à cause de violences conjugales, de problèmes d'assuétudes ou de pédophilie... » L'objectif de la structure est de tout mettre en œuvre pour recréer ou maintenir un contact entre l'enfant et le parent dont il est séparé.

Des entrevues qui durent entre 1 et 3 heures sont mises en place. Tout ça pour parvenir, si tout va bien, à un accord entre les parents et l'enfant pour que les visites se passent au domicile de l'un et l'autre, et non plus en terrain neutre. Mais la situation n'est pas toujours facile. L'enfant, pour une raison ou une autre, n'a parfois plus envie de voir son père ou sa

mère... « L'âge des enfants qui viennent ici peut aller de deux mois, quand les parents se séparent durant la grossesse, à 17 ans. Quand il s'agit de jeunes enfants, ils sont souvent contents de revoir leur papa ou maman, mais plus ils sont âgés, plus ils peuvent avoir des positions très fermes », explique Laura. Et tous les dossiers ne se clôturent pas par un succès. « Je dirais que deux tiers des dossiers trouvent une solution. Même si parfois la solu-

« Il faut savoir prendre distance avec ces histoires, pour ne pas se laisser envahir une fois le travail terminé »

tion, c'est un parent qui ne demande plus à voir l'enfant car ce dernier ne veut plus le voir... »

Chaque jour, les travailleurs d'Autrement sont en contact avec des familles déchirées aux histoires parfois particulièrement sensibles... « Il faut à un moment savoir prendre distance avec ces histoires, pour ne pas ramener ça chez nous et se laisser envahir une fois le travail terminé... » Une chose sans doute plus facile à dire qu'à faire.

JULIEN ROSOUX

Une histoire mouvementée

2 bénévoles pour démarrer

Créée sous l'impulsion de Tanguy Auspert avec deux bénévoles à un cinquième temps, sans subsides et dans des locaux sommaires, l'ASBL Autrement a dû s'accrocher pour mener à bien son projet. Vingt ans d'histoire mouvementée plus tard, elle compte 10 employés quasiment tous en mi-temps. Elle a agrandi ses locaux situés dans un ancien orphelinat, rue Louis Loiseau à Salzinnes, et dispose désormais de quelques subsides des pouvoirs publics...



Le bâtiment. © J.R.



Toute l'équipe d'Autrement avec son président fondateur, Tanguy Auspert (en haut à gauche). © J.R.

Des parents adeptes des théories du complot...

Lors de leur venue, les psychologues de l'ASBL ont un contact individuel avec les enfants et avec les parents. Ce qui peut parfois donner lieu à des entretiens très particuliers et de situations pas toujours faciles à gérer... « Nous avons des parents qui sont atteints de psychoses, qui sont dans des délires paranoïaques », explique Laura Joachim. Certains seraient même-t-il adeptes des théories du complot orchestré par les autorités pour les empêcher de voir leur enfant... Le FBI peut aussi parfois intervenir dans l'histoire.

Mais le travail effectué par les employés de l'ASBL peut donner lieu à de belles histoires... « Il y a quelques années, on a eu un papa qui avait poignardé l'amant de sa femme. Ses filles ont été témoins de la scène. Il a fait quelques années de prison et



Laura Joachim. © J.R.

quand il est sorti, il est venu ici pour voir ses filles. Les premières rencontres étaient horribles. Les filles pleuraient, durant toutes les visites, elles restaient dans un coin de la salle le dos tourné... Et puis, petit à petit, grâce aux intervenants qui ont travaillé avec les petites, avec le papa et la maman, les petites ont peu à peu bien voulu jouer avec lui. Et maintenant, les visites ne se passent plus chez nous, mais à l'extérieur sans notre intervention... »

Chiffres

3.094 enfants

L'ASBL a fait le compte. Entre sa création en 1996 et jusqu'en 2015, 1.772 familles ont eu recours à ses services, ce qui concerne en tout 3.094 enfants. Le nombre de nouveaux dossiers entrés chaque année est passé de 9 à sa création à 125 l'année dernière... L'ASBL s'est fait connaître entre-temps, a augmenté ses effectifs, mais selon la coordinatrice de l'ASBL, cette augmentation s'explique sans doute aussi par une augmentation des divorces dans notre société. En 2015, dans 76% des affaires, c'est le tribunal qui oblige les parents à passer par la structure pour les visites. Pour une très petite minorité de cas (2%) les parents font la demande eux-mêmes. Alors qui les enfants rencontrent-ils lors de ces entrevues ? En 2015, la majorité des enfants étaient séparés de leur papa (66%). Dans 22% des cas, c'est sa maman que le jeune venait voir dans l'espace rencontre. Mais l'ASBL organise aussi parfois des rencontres avec les grands-parents (7%).

Ailleurs

À Dinant aussi



Marie-Noëlle Cassart. © J.R.

L'ASBL Autrement a aussi une structure à Dinant, dans les bâtiments du CPAS. Plus petite, puisqu'elle ne compte que 4 employés à mi-temps. Mais la réalité vécue à Dinant est sensiblement la même qu'à Namur. « Au niveau des chiffres et des proportions, c'est quasiment la même chose », explique Marie-Noëlle Cassart, de l'asbl dinantaise. « Mais on a remarqué en 2015 qu'il y avait pas mal de mamans qui étaient désormais les parents visiteurs. Même si la majorité restent des papas. Et de plus en plus, on voit des parents atteints de maladies mentales ou qui sont concernés par des problèmes de maltraitance, de violences conjugales... »